

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 16 octobre 2023 à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Josée Beaudoin
Bertrand Bilodeau
Nathalie Laporte
Samuel Côté
Sébastien Bélair
Jean-Noël Leduc
Jean-François Rompré
Jacques Laurendeau

Sous la présidence de Madame la mairesse Nathalie Pelletier.

Sont également présents le directeur général, Me Jean-François D'Amour, la directrice générale adjointe, Me Sylviane Lavigne et la greffière, Me Marie-Pierre Gauthier.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. FINANCES
 - 3.1. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DES CITOYENS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

-
1. 426-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Nathalie Laporte

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question portant sur l'ordre du jour.

3. FINANCES

- 3.1. 427-2023 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

M. Samuel Côté, conseiller, présente le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

IL EST proposé par le conseiller Samuel Côté

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 ainsi que le mode de financement des projets de l'année 2024, tels que détaillés à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptés.

<i>Année</i>	<i>Montant</i>
2024	23 290 200 \$
2025	19 391 600 \$
2026	18 631 800 \$
TOTAL	61 313 600 \$

Que les documents explicatifs de ces prévisions budgétaires soient publiés sur le site Internet de la Ville et dans une prochaine édition du journal « Le Reflet du Lac », et ce, au lieu d'une distribution à chaque adresse civique sur le territoire de la ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. QUESTIONS DES CITOYENS

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à le faire en direct, par téléphone ou par le biais de la page Facebook de la Ville, lors de la télédiffusion ou la webdiffusion de la séance.

Questions des personnes présentes, transmises via Facebook ou par téléphone :

Les intervenants sont :

- M. Michel Raymond :
 - Ajout d'un ozoneur à l'usine d'eau potable;
 - Réfection de la maçonnerie de la Bibliothèque Memphrémagog;
 - Nouveau skatepark;
 - Amélioration et entretien du réseau cyclable;
 - Restauration de la tour du quai MacPherson.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

- Mme Sylvie Péloquin :
 - Remplacement des quais flottants municipaux.
- M. Alain Albert :
 - Financement des investissements;
 - Nouveau skatepark;
 - Investissements à la Plage des Cantons.

6. 428-2023 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST proposé par le conseiller Sébastien Bélair

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers 20 h 21.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse

Greffière